

Synthèse des réponses reçues par le Service Diocésain des Couples et des Familles du diocèse de Liège

Le synode ordinaire sur la famille se tiendra à Rome en octobre 2015. Après le Synode extraordinaire d'octobre 2014, des questions pour aider les Evêques dans leur réflexion sur la famille ont été adressées à toutes les Eglises locales et ont été travaillées par de nombreuses personnes. Le Service diocésain des couples et des familles (SDCF) du diocèse de Liège avait demandé que les réponses aux questions émanant des fidèles du diocèse transitent par le Service pour pouvoir établir une synthèse liégeoise. Beaucoup ont eu la gentillesse d'accéder à sa demande.

Les réponses reçues représentent **240 personnes** dont seulement une quarantaine ont moins de 60 ans. Ce sont surtout des équipes appartenant à un mouvement qui ont envoyé leurs réponses aux questions : une majorité appartiennent aux équipes Notre Dame; mais il y en a aussi des équipes de Fraternité de route, du Chemin Neuf, du Renouveau Charismatique ; en tout, ils représentent **128 personnes**. Huit groupes paroissiaux (**83 personnes**) ont répondu (dont un CUP et une EP) ainsi qu'une équipe de **6 prêtres**. Il y a eu aussi **17 personnes** isolées (dont 2 prêtres) et **3 couples**.

Ces personnes ne représentent pas un échantillon représentatif de la population et donc les réponses ne peuvent être extrapolées comme caractéristiques de l'ensemble du diocèse de Liège. Néanmoins, les suggestions mentionnées dans divers domaines ouvrent des pistes pour l'avenir. Précisons que les correspondants n'ont pas répondu à toutes les questions et que ces réponses ne reflètent ni n'engagent le SDCF.

Les réponses aux trois parties du questionnaire

I. L'écoute : le contexte et les défis concernant la famille

La famille formée d'un homme et d'une femme est reconnue comme le seul exemple qui réponde aux aspirations et au développement harmonieux de l'humanité et le meilleur modèle pour la stabilité et l'équilibre des enfants. S'il est un point de départ, ce modèle n'est cependant pas le prototype unique. Les situations actuelles, découlant d'une évolution parfois durement vécue du modèle premier, peuvent être aussi citées en exemple quand on y retrouve des valeurs humanistes et une référence au Christ.

L'éducation à la vie affective est jugée d'une grande importance car l'accès à la pornographie, via Internet, toucherait déjà plus d'un quart des enfants et adolescents. L'hyper-sexualisation de la société qui sépare vie affective et sexuelle est un réel problème et donc famille et école sont appelées à œuvrer ensemble pour une éducation affective bien structurée.

Globalement les réponses rapportent peu d'initiatives paroissiales pour aider les jeunes à réfléchir à un projet de vie ou pour les aider à le réaliser. Le manque de moyens et de créativité est souligné. Si dans certaines Unités pastorales, une préparation au mariage est mise en place, pratiquement rien n'est proposé pour accompagner les couples.

II. Le regard sur le Christ : l'Evangile de la famille

Les personnes qui ont répondu mentionnent des initiatives vers un retour à la Bible, lors de matinées intergénérationnelles, messes des familles, catéchèse des petits dans la sacristie. Petit à petit, l'Ecriture Sainte est aussi utilisée en dehors de la messe (END, WE bibliques, Mess'AJE, groupes Alpha ou autres) mais on déplore le manque de personnes-ressources et la grande inculture biblique régnante.

Très peu de personnes ont répondu quant à l'inspiration des récits de Genèse 1 et 2¹ pour leur relation conjugale. Que faut-il en conclure ? Que les personnes interrogées connaissant mal les récits de la Genèse, ont du mal à les interpréter ou bien que la lecture de la Bible n'est pas très répandue ? Si quelques-uns y puisent la certitude d'être co-créateurs, les autres notent simplement que « liberté, égalité, complémentarité et altérité » sont le ciment de la relation conjugale et familiale.

¹ Origine pourtant de la loi naturelle selon l'Eglise catholique.

De plus, pour certains, la réflexion de la RS 15 « *Dieu Créateur institue le mariage primordial entre Adam et Eve comme fondement solide de la famille.* » relève d'une vision de type créationniste et constitue donc une fable inaudible aujourd'hui.

La spiritualité conjugale et familiale n'est pas automatique comme le laisse sous-entendre la Relatio Synodi. Beaucoup de chrétiens ont du mal à mettre des mots sur leur foi et à vivre une spiritualité en famille.

Une seule personne a su s'exprimer clairement et en profondeur sur la doctrine de l'Eglise. Pourtant la Relatio Synodi part visiblement du principe que tous ces concepts sont connus des chrétiens. Les évêques du Synode démarrent donc sur une mauvaise base et ne sont plus compris. De plus, l'enseignement du Magistère sur le couple et la famille laisse généralement indifférent ; il est peu ou pas compris² et quand il est entendu, il n'est de toute façon pas vraiment pris en considération. Le radicalisme démobilise. Le Magistère ne passe-t-il pas trop vite d'une métaphore à une expression juridique ?

La notion d'indissolubilité est confondue avec la notion de fidélité et la compréhension semble modulable selon ce que l'on vit soi-même : « *Indissolubilité d'accord, tant que l'engagement est respecté par les 2 époux* ». Les mots eux-mêmes ne sont donc pas bien saisis ce qui induit une incompréhension de la théologie du mariage et de ses quatre piliers. Incompréhension qui grandit encore quand on prend en considération les effets que le Magistère tire de cette théologie ; par exemple *pourquoi interdire tout autre nouveau lien pour des divorcés, dès qu'il comporte des relations sexuelles ?* Certains n'hésitent pas à poser la question : « *Faut-il tant de définitions avec des balises rigides alors que deux mots suffisent pour guider nos réflexions : amour et responsabilité ?* »

Les objectifs des couples sont toujours de prendre un engagement solide et de s'aimer pour la vie. C'est dans une pastorale « de suivi du mariage » que l'on pourrait aller à la rencontre des partenaires en situation de difficulté ou d'échec. Citons quelques suggestions émises : « *il faut prendre en compte le contexte de la séparation et la conscience éclairée* » ou « *le pardon du péché ne signifie pas la remise en cause de l'exigence de l'indissolubilité du mariage* » ou encore « *que l'Eglise continue à défendre le mariage idéal mais qu'elle soit le bras de la miséricorde de Dieu, notamment en ne refusant pas le sacrement de la réconciliation aux divorcés/remariés* » et enfin « *il ne faut pas oublier que l'eucharistie est le pain pour la route* ». Bref, beaucoup estiment que l'Eglise n'arrive pas à avoir une pastorale qui manifeste la miséricorde divine³.

Généralement les enfants des couples fragilisés sont accueillis dans nos paroisses sans distinction. Mais la manière dont l'Eglise est à l'écoute des valeurs humaines présentes dans les différents types d'unions non sacramentelles dépend très largement de la sensibilité des communautés et de leurs pasteurs. Il y a une très large palette de réactions, allant d'un rejet catégorique jusqu'à un accompagnement complet. Mais très souvent, l'Eglise n'est pas en situation d'écoute globale.

Le pape François montre une certaine ouverture qui devrait être relayée dans les paroisses : moins de jugement moral et plus d'accueil envers les couples, quelles que soient leurs formes d'union. Ne reflètent-ils pas, même de manière imparfaite et fragmentaire, l'image de l'amour du Christ pour son Eglise ? Ils constituent un enjeu important de « nouvelle évangélisation ».

Le travail effectué dans le diocèse de Liège ayant abouti à l'élaboration d'une plaquette dégageant quelques lignes de conduite pour un temps de prière avec des personnes divorcées-remariées est cité en exemple.

III. La discussion : perspectives pastorales

Les personnes attendent des prêtres le zèle d'évangélisation, la compassion, la simplicité dans les contacts et surtout dans le langage ; enfin, ils attendent aussi une constante remise en question qui ferait la part belle à la formation continuée.

² « Qu'est-ce que le Sensus Fidei ? » se demandent certains répondants.

³ Ne pas faire payer aux gens la catéchèse qu'on ne leur a pas faite. JPaul II

Très peu de personnes se sont intéressées à la question de la concertation entre les institutions sociales politiques et religieuses ; ce qui induit un clivage et une concertation qui semble très précaire. Il est souligné que la famille n'est pas le cheval de bataille du politique et que l'Eglise promeut la famille plus en paroles qu'en actes.

Quant à la famille, sujet et objet de l'évangélisation, ceux qui ont répondu ont principalement retenu la préparation au mariage, organisée en paroisse avec peine faute d'animateurs ou assumée par des mouvements spécifiques. Ils trouvent que beaucoup trop de couples choisissent le mariage chrétien pour de mauvaises raisons, sans une réelle conviction de foi et sans aucune conscience des enjeux. Faut-il alors encourager ces couples à nouer des liens trop lourds pour eux ? Beaucoup ont une foi mal assurée et il n'y a guère de sens à leur proposer d'emblée un mariage sacramentel, qu'ils ne demandent d'ailleurs pas nécessairement. Mais pourquoi pas une célébration non sacramentelle, un temps de prière, portes d'un cheminement spirituel qui pourrait les ouvrir, à leur rythme, à une foi adulte et, peut-être, à la plénitude du mariage ?

Les itinéraires de préparation au mariage sont très diversifiés quant au contenu et à la durée. Le « public » est lui aussi très bigarré, entre ceux – très rares - qui ne vivent pas encore ensemble et ceux qui ont déjà plusieurs enfants, ceux qui n'ont pas la foi et les baptisés qui ne viennent jamais à l'Eglise, l'harmonie est difficile à créer. Des « futurs mariés » ne comprennent d'ailleurs pas pourquoi il faut préparer le mariage religieux alors que rien n'est exigé pour le mariage civil.

Là où la préparation se fait en une seule soirée, il est impossible d'approfondir la richesse humaine et spirituelle du mariage ; tout au plus peut-on donner des pistes à creuser en couple. Quant au sacrement, la plupart du temps, c'est un thème peu travaillé lors de ces rencontres vu le manque de temps et la taille du groupe. La tâche de préparer au sacrement est donc souvent laissée au prêtre qui célèbre le mariage et qui a davantage l'occasion de faire du « sur mesure ».

Au niveau du diocèse et des mouvements, des WE pour « fiancés » sont organisés ; ils sont très complets et soignés quant aux thématiques abordées et sont généralement très appréciés par ceux qui font la démarche.

Peu de familles blessées s'adressent spontanément à l'Eglise. Il faut dire que le vocabulaire utilisé par l'Eglise est blessant (péché mortel) et donne l'impression d'un rejet de sa part. L'Eglise pourrait utiliser un langage plus adapté et invitant à la compassion plus qu'au jugement. Le mot péché est-il le seul disponible dans le jargon ecclésiastique ?

Ces personnes divorcées et divorcées-remariées n'ont pas à apporter la preuve d'un « plus » dans leur foi par rapport aux autres fidèles pour se voir attribuer leur « place » dans l'Eglise et être l'objet de sa sollicitude⁴. Mais les acteurs pastoraux appréhendent mal cette réalité de vie et adoptent des attitudes prudentes redoutant d'être intrusifs à leur égard.

Souvent les familles blessées auraient besoin d'un accompagnement particulier que l'Eglise peine à leur donner par manque de temps, de moyens et de personnes formées. L'Eglise apparaît trop centrée sur la liturgie et trop peu sur une action pastorale qui apporterait l'aide et l'écoute nécessaires à ces couples et familles. La pastorale d'encadrement, telle qu'elle existe actuellement, ne propose pas réellement une offre adaptée aux besoins des familles.

C'est une mission d'Eglise, un chantier important à ouvrir par les responsables pastoraux aujourd'hui. Quelques mouvements existent mais sont trop peu connus (Groupes Espérance, la pastorale des divorcés remariés, ND de l'Alliance). Or après un échec il est important de retrouver une famille spirituelle.

Des souhaits sont formulés pour que l'Eglise, à l'image du Christ, soit plus proche des situations concrètes des couples en difficulté ; qu'elle accorde son pardon en faisant preuve de miséricorde devant l'échec, qu'elle accompagne et aide à une reconstruction progressive des personnes. Beaucoup de questions sont posées à cet égard.

⁴ Il est plus évangélique d'accueillir les personnes telles qu'elles sont et non telles qu'elles devraient être. Mgr Gaillot

Le regard sur les homosexuels semble différer très fort d'un continent à l'autre. « *Qui sommes-nous pour juger ?* » est la question que la plupart des répondants posent. Il faut les accueillir comme tout chrétien. Cependant ne sont pas mis sur le même pied le *mariage* homosexuel et hétérosexuel.

On l'a vu, il est important d'éduquer à la vie relationnelle, affective et sexuelle dès le plus jeune âge. Il faut promouvoir au même titre la contraception naturelle et non-naturelle; tant que l'Eglise n'admettra pas les méthodes actuelles, elle se heurtera à un mur. Il faut donc parler davantage de fécondité responsable et mettre en avant la culture de la vie (« *Vive la vie* » et non pas « *contre l'avortement* »).

La vie sexuelle est essentielle pour l'équilibre des couples ; d'aucuns y vivent aussi une dimension spirituelle. L'Eglise doit avoir une plus grande confiance dans les couples et leur faculté de discerner. *Humanae Vitae* a eu un impact désastreux sur les chrétiens ; cela a provoqué la sortie de beaucoup d'entre eux sur la pointe des pieds. Nous ne sommes pas convaincus – disent certains – qu'il faille réanimer cette encyclique : Paul VI a « ab »-usé de son autorité ; les évêques belges de l'époque ont heureusement relu et interprété ce texte. La plupart des jeunes chrétiens ignorent d'ailleurs le contenu de cette encyclique qui ne les intéresse probablement pas du tout.

Certains s'interrogent : qui possède le thermomètre pour mesurer la plénitude de l'amour humain ? Ne se vit-elle que dans le mariage sacramentel ? Quid alors, avant 1215 (Concile de Latran), quand le mariage n'était pas encore reconnu comme sacrement ?

Quelques répondants attestent que Dieu marche avec eux, que la grâce du sacrement de mariage se découvre progressivement tout au long de la vie conjugale et aide à avancer dans la confiance vers l'avenir. Mais peu témoignent de cette grâce et elle est bien souvent ignorée.